

N°81  
Juillet  
2024

# MONDOUBLEAU

*Magazine*  
d'informations



## SOMMAIRE

Le mot du Maire p.3

### Vie communale

Budget p.4

Petites Cités de Caractère p.6

Journées Européennes du Patrimoine p.7

L'Egrenne – TLC p.8

Travaux p.9

Tournoi de foot p.10

### Cadre de vie

Objectif Climat 2030 p.11

Espaces verts p.12

Composteurs/Ruches/Club house p.14

### Vie locale

Mondoubleau en noir et blanc p.15

Foire de Saint-Denis p.15

### Communauté de Communes

Médiathèque p.16

France Services p.18

Espace de Vie Sociale p.19

### Social / santé

Médecins p.20

Don du sang / Atelier rhumatismes p.21

Téléassistance / Dépistage cancer p.21

### Festivités

Un 1<sup>er</sup> semestre très animé p.22

Animations à venir p.23

### Vie associative

Zoom sur l'APHP p.24

### Infos pratiques

Numéros précieux p.25

Objets encombrants p.25

Urbanisme p.25

Recensement militaire p.25

### Conseil Municipal

Comptes-rendus p.26

Droit d'expression p.30

### Etat civil

Naissances – Mariage – Décès p.31

Hommage p.31

## Mairie

### Jours et horaires d'ouverture

**Lundi :** 8 h 30 - 12 h 15 / 14 h - 17 h

**Mardi :** 8 h 30 - 12 h 15 / fermée au public

**Mercredi :** 8 h 30 - 12 h / fermée

**Jeudi :** 8 h 30 - 12 h 15 / 14 h - 17 h

**Vendredi :** 8 h 30 - 12 h 15 / 14 h - 17 h

### CONTACT

☎ : 02 54 80 90 73

Courriel : [mairie@mairiedemondoubleau.fr](mailto:mairie@mairiedemondoubleau.fr)

Retrouvez toutes les informations sur le site :

[mairie-mondoubleau.com](http://mairie-mondoubleau.com)



<https://www.facebook.com/mairiemondoubleau/>



## IntraMuros

Directeur de la publication : Jean-Claude Thuillier, Maire de Mondoubleau / Rédaction : Jean-Claude Thuillier, Fanny Mazeaud, Odile Capitaine, Claude Boulay, Isabelle Brette. Impression : Imprimerie Gravé – Vibraye (72) / Tirage en 950 exemplaires.

Pour contacter la rédaction : 02 54 80 78 18, Mairie – 1 place du Marché - 41170 Mondoubleau [isabelle@mairiedemondoubleau.fr](mailto:isabelle@mairiedemondoubleau.fr)

Couverture 1 : Iris devant le mur du cimetière © JJ BIET

Couverture 4 : manifestations du 2<sup>ème</sup> semestre 2024

© Exposition « les BÊTES en FÊTE » de l'association Pirouette



Chères Mondoubletières, chers Mondoubletiers,

La météo particulière de ce printemps a énormément perturbé l'entretien des espaces verts, la pluie nous empêchant d'intervenir en temps voulu et cette même pluie accélérant la pousse des végétaux. Nous tenions à remercier les nombreux habitants qui effectuent le nettoyage devant leur domicile, cela fait gagner un temps précieux aux services techniques qui peuvent se consacrer à d'autres tâches essentielles.

La commune s'efforce d'aller de l'avant. Votre équipe municipale est au travail pour moderniser et rénover vos équipements, améliorer votre cadre de vie, faire progresser le vivre-ensemble. Si nous devons penser nos projets avec une certaine prudence, nous devons néanmoins garder une vision optimiste sur nos capacités à faire encore progresser notre commune et à servir nos concitoyens.

Pourtant, même si le budget communal n'a pas pu augmenter comme nous l'aurions souhaité (hausse des dépenses énergétiques malgré les mesures de sobriété qui ont été mises en place, faible augmentation des ressources fiscales...), nous poursuivons nos investissements dans la mesure de nos capacités budgétaires et toujours en sollicitant les aides financières de l'Etat, de la Région et du Département.

Mon objectif et celui de mes équipes (agents et élus) est de poursuivre le travail entrepris, toujours dans le même esprit, d'écoute, de dialogue et de disponibilité.

Les projets sont nombreux (maison du gouverneur, toiture de l'église - dont la rénovation devient urgente compte-tenu des désordres récents constatés - plan de circulation, amélioration de l'habitat ...). Il nous faudra faire des choix en préparant l'année 2025.

Enfin, sachez que je suis toujours disponible pour échanger avec vous tous les deuxièmes samedis matins du mois, de 9h30 à 11h, sous la halle de la mairie, l'occasion également de vous expliquer le lancement de notre premier budget participatif.

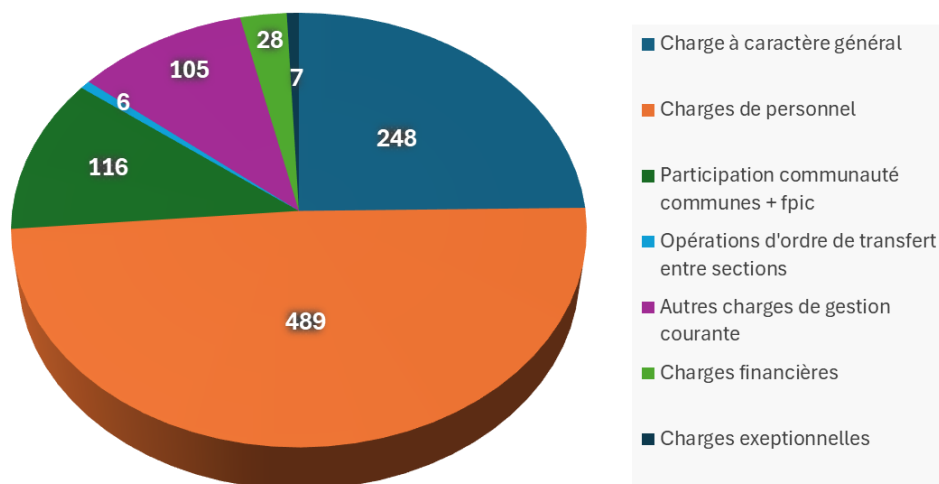
Amicalement,

Jean-Claude Thuillier, Maire

A colorful poster for the 'Mondoubleau Budget Participatif'. The top part has a light blue background with the text 'MONDOUBLEAU BUDGET PARTICIPATIF' in bold blue letters. Below this is a white speech bubble containing the text 'J'AI UNE IDÉE POUR MA VILLE !'. The middle section features a stylized illustration of a town with houses, trees, and people: a person on a bicycle, a person walking a dog, and a person pushing a stroller. The bottom section has a pink background with the text 'DEPOSEZ VOTRE PROJET Du 02 juillet au 30 septembre 2024'. Below that, in smaller text, it says 'Réunion publique le 10 juillet à 20 h Halle de la Mairie Information et règlement en Mairie ou sur www.mairie-mondoubleau.com'.

## Bilan budget 2023 : une situation très saine

### Répartition des dépenses de fonctionnement pour 1000 € budgétisés



Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 1 035 035 €

#### Charges à caractère général :

Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, de la voirie, primes d'assurances, contrats de location et de maintenance, pour un montant de 256 339 €, soit 25 % des dépenses de fonctionnement.

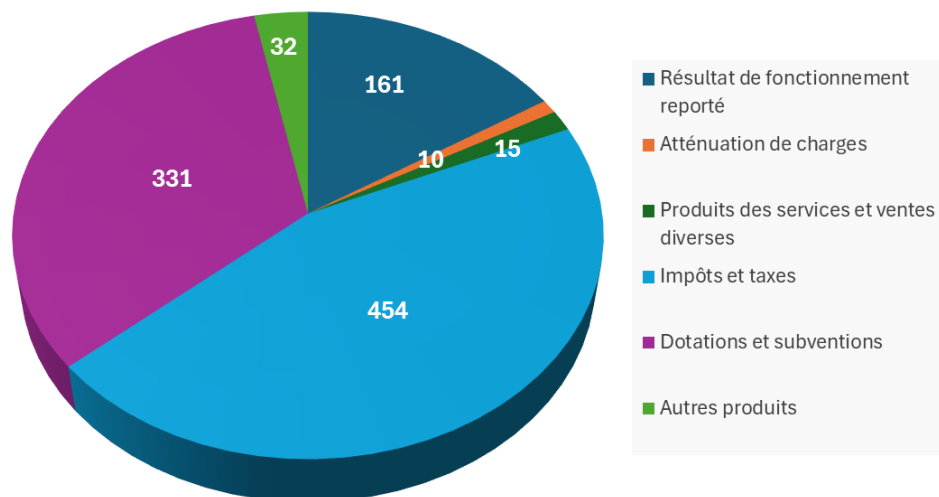
#### Charges de personnel :

4 Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel. Pour un montant de 506 274 €, ce chapitre représente 49% des dépenses de fonctionnement. La commune compte 12 agents à temps complet.

#### Participation à la communauté de communes :

Il s'agit d'une compensation reversée à la communauté de communes des Collines du Perche au titre du transfert des compétences.

### Répartition des recettes de fonctionnement pour 1000 € budgétisés

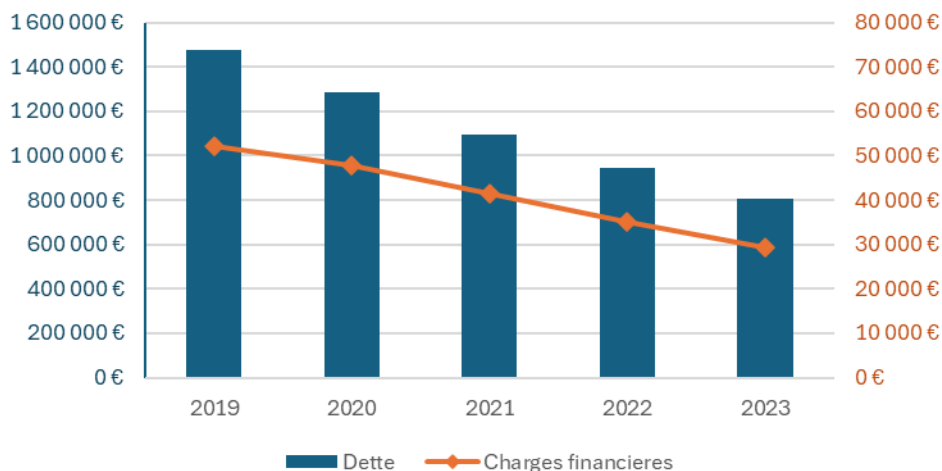


Le montant des recettes de fonctionnement s'élève à 1 674 337 €, comprenant l'excédent de fonctionnement reporté 2022 (268 561 €), soit 1 405 776 € de recettes réelles de fonctionnement.

#### Dotations et subvention :

Dotations versées par l'état, fonds de compensation de la TVA et compensation au titre des exonérations de la taxe foncière.

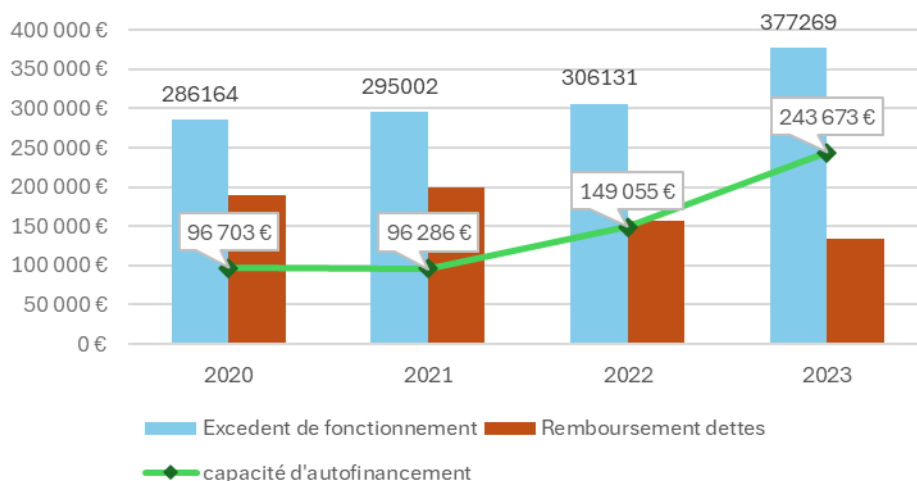
## Evolution des dettes et des charges financières



L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

La capacité d'autofinancement représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. En trois ans, nous avons plus que doublé cette capacité.

## Evolution de la capacité d'autofinancement



### Capacité de désendettement :

La capacité de désendettement est un ratio d'analyse financière des collectivités locales qui mesure le rapport entre l'épargne nette et la dette, la première finançant la seconde ;

Exprimé en nombre d'années, ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales. Il permet de déterminer le nombre d'années théoriques nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute. Notre capacité de désendettement est actuellement de **2 ans**. Le seuil critique de la capacité de désendettement se situe à 11-12 ans et le seuil de vigilance à 10 ans.

## Un budget pour vos idées

### La municipalité de Mondoubleau lance son premier budget participatif. Explication.

Ce nouveau dispositif au service des citoyens invite tous les habitants, dès 10 ans, à proposer des projets d'investissement pour leur rue, leur quartier ou un bâtiment public, dans le domaine de leur choix. Les projets doivent s'inscrire dans les compétences de la commune et relever de l'intérêt général, être à visée collective. La Ville délègue ainsi une partie du budget à la seule décision des habitants. Le dispositif, utilisé par nombre de communes en France, a la vertu de recréer des liens et d'instaurer du dialogue et de la

confiance entre les habitants et les institutions. Tous les projets reçus sont soumis au vote de toute la population. Les lauréats ainsi choisis sont ensuite concrètement impliqués dans la mise en œuvre, à chaque étape jusqu'à la réalisation. Pour cette première édition, une enveloppe de 50 000 € est réservée aux habitants afin de réaliser les projets d'intérêt général qu'ils auront imaginés et pour lesquels ils auront voté.

## Petites Cités de Caractère : Un réseau précieux pour valoriser la commune

L'entrée de la commune de Mondoubleau dans le réseau des Petites Cités de Caractère (PCC), sous le statut d'homologable, lui permet de bénéficier de son appui et d'avancer dans la valorisation de ses patrimoines, bâti, naturel et immatériel.

### Un *Dimanche de Caractère* apprécié

Le 12 avril, Mondoubleau a organisé le premier *Dimanche de Caractère* en Région Centre, une animation nationale PCC, sur le thème : « Histoire équestre, empreintes villageoises ». Plusieurs habitants et partenaires ont participé à l'organisation, en ouvrant leurs anciennes écuries, en partageant leurs savoir-faire et trésors cachés (anneaux, sols en « bois debout », colliers anciens et contemporains, coupe-queues, fer à marquer les chevaux, etc.). Près de 70 personnes, venues parfois de loin, ont rencontré les professionnels présents : Sylvie Buschoff, de la Sellerie Percheronne, Jean-Léo Dugast spécialiste du cheval percheron, et Lysiane Bonnouvrier, La Bergère du Perche, accompagnée de Betty, sa jument percheronne.



Cette boucle sur le mur de l'église permettait d'attacher les chevaux.



Autour de Betty, à la tour.

La journée a montré à tous que le cheval était un patrimoine encore bien vivant sur le territoire. La très belle écurie des anciens locaux de la Chambre d'Agriculture en a surpris plus d'un !



Ancienne écurie, dans les locaux de la Chambre d'Agriculture.

© JJ Biet



Le photographe David Darrault a parcouru Mondoubleau le 6 juin, pendant près de 5 heures.

### De nouveaux supports de communication

Le 6 juin dernier, le photographe David Darrault a parcouru la commune dans le cadre d'une campagne photographique entièrement financée par l'association nationale des PCC.

Les photos retenues seront utilisables par la commune et l'Office de tourisme intercommunal.

De même, avec le soutien de l'Association Régionale des PCC, la commune se lance dans la réalisation de plusieurs supports de communication touristique qu'elle espère voir finalisés en 2025 : un dépliant « Parcours de découverte » et un « plan cavalier » de Damien Cabiron (plus d'infos : <https://damiencabiron.fr/>).

## 20, 21 et 22 septembre 2024 : Journées Européennes du Patrimoine

Cette année encore, la commune de Mondoubleau, en partenariat avec l'Office de Tourisme, accueillera les Journées Européennes du Patrimoine, sur le thème : « Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions ». Habitants et associations se mobilisent pour faire de cette journée un temps de découvertes et de rencontres.

### Au programme :

- ✗ **Un espace « Patrimoine » dans le centre ancien** de Mondoubleau : les Maisons Paysannes de France, la Fondation du Patrimoine, la revue Vu d'Ici, la commune, seront présents autour de la Maison du Gouverneur, la Place du Pâtis et l'esplanade de la forteresse pour des visites guidées, ateliers, informations sur les aides disponibles, animations sur le bâti ancien, méthodes de restauration, etc.
- ✗ **Un parcours « Au fil de l'eau »** préparé par Perche Nature, en partenariat avec le Syndicat des rivières.
- ✗ **Une exposition « L'eau, une ressource à partager »** prêtée par le Conseil départemental 41.
- ✗ **Une exposition de photos** de Laurent Alvarez, préparée dans le cadre de « L'été culturel » de l'Association Pays du Perche en Loir-et-Cher.
- ✗ **Un concours de fabrication de vélos.**

### La Maison du Gouverneur : la Fondation du Patrimoine partenaire

Commune et Fondation du Patrimoine travaillent au lancement de la collecte pour la restauration de la Maison du Gouverneur, qu'elles espèrent démarrer à l'automne. Les Journées du Patrimoine seront l'occasion de faire découvrir l'histoire et l'intérêt de cette maison du XVI<sup>e</sup> siècle, et les périls qui la menacent.



### Fabriquez un vélo !

Les 21 et 22 septembre, se tiendra à Mondoubleau la 2<sup>e</sup> édition du « Grand Prix Intergalactique du Vélo Porteur Inventé », organisé par Vélutile, un groupe de passionnés dont fait partie Pierre Glottin, créateur des Cycles Taillefer dont l'atelier est situé rue Leroy.

Il s'agit pour les candidats, amateurs ou professionnels, de fabriquer un vélo unique en son genre, à 1, 2 ou 3 roues, pour 1, 2 3 personnes ou plus ! Le thème : « Le transport des matières vivantes : humains, fucus, poissons rouges, cageots de courgettes... ».

### Le pont vrillé de la rue Creuse, un ouvrage d'art unique ?

La chance a voulu que François Chantepie, compagnon tailleur de pierres qui restaure le Manoir d'Alleray, passe mi-mai sous le « pont vrillé » de la rue Creuse. Intéressé par l'appareillage particulier de cet ouvrage d'art, l'artisan en a immédiatement effectué les relevés précis, qu'il a fait parvenir à M. Jean-Pierre Bourcier, dont le mémoire sur la « Géométrie des ponts biaux en maçonnerie au XIX<sup>e</sup> siècle » est référencé à la bibliothèque de l'école nationale des Ponts et Chaussées.



Selon ce dernier, le pont de la rue Creuse serait assez unique en France, car révolutionnaire dans sa conception à l'époque de sa construction (vers 1835) et réalisé entièrement en pierre taillées et non en briques.

**Voulez-vous en savoir plus ?** Venez assister à la conférence et la visite sur site, animées par M. Jean-Pierre Bourcier et François Chantepie, le samedi 16 novembre 2024.

Le concours sera aussi l'occasion de faire la fête : spectacle, musique, buvette sur la place du Marché.

**Toutes les infos :** <http://www.velutile.org/>

**Inscriptions :** [concoursdemachins@proton.me](mailto:concoursdemachins@proton.me).

Pour vous aider à construire votre vélo, vous pouvez participer au stage « Soudures TIG et ARC » les 19 et 20 septembre animé par Michel Ferandon, ferronnier, et Taillefer Cycles.

**Renseignements :** Taillefer Cycles 06 49 83 70 44 [taillefercycles@pm.me](mailto:taillefercycles@pm.me)

### Quelques pas de plus pour L'Egrenne, Tiers-Lieu de Compétences

L'implantation d'un Tiers-Lieu de Compétences dans l'ancienne supérette de la Place du Mail se concrétise, avec des avancées du côté du recrutement, de la maîtrise d'œuvre et des animations.



Zoé Marguerit,  
Coordinatrice de L'Egrenne

#### Une coordinatrice depuis le 1<sup>er</sup> juillet

Mme Zoé Marguerit, en détachement du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, a pris ses fonctions de coordinatrice de L'Egrenne le 1<sup>er</sup> juillet. Principales missions : structurer juridiquement le consortium des 14 partenaires, recenser les besoins en formation sur le territoire, suivre avec les élus la rénovation du bâtiment et le projet d'animations culturelles (cf. ci-dessous).

#### Rénovation du bâtiment

La société AVENSIA, chargée de la maîtrise d'œuvre, a accompagné la commune pour le choix de l'architecte, qui devrait être effectif dans l'été.

#### « Construire L'Egrenne Ensemble »

Un budget de 40 000 €, renouvelable fin 2024, a été attribué par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Etat) pour la mise en place d'actions culturelles en lien avec le chantier de L'Egrenne (ex-Proxi). L'objectif est que tout le monde s'approprie le Tiers-Lieu et que les compétences et le savoir-faire de chacun soient valorisés.

8

Le conseil municipal confie la programmation de ces actions à la structure *L'Intention Publique* qui dispose d'une solide expérience dans l'accompagnement des collectivités.

plus d'infos ici :  
<https://intentionpublique.fr/>

Une séance de travail avec Mathieu Louis, directeur de *L'Intention Publique*, a eu lieu le 20 juin. Les objectifs de la programmation ont fait l'objet d'échanges avec élus et membres du consortium. Les actions démarreront à l'automne.

#### Une thèse sur les Tiers-Lieux de Compétences

M. Philippe Brière, géographe (Université d'Orléans), consacre un doctorat à la création des tiers-lieux de compétences en Centre-Val-de-Loire. Les entretiens qu'il réalise se déroulent dans une caravane que certains ont peut-être aperçue, Place du Mail, lors de sa première visite le 22 mai, pendant laquelle quatre membres du consortium ont été interviewés.

#### \* Rappel

14 structures constituent le consortium engagé dans la création du Tiers-Lieu de Compétences de Mondoubleau :

- ✗ Commune de Mondoubleau
- ✗ Communauté de Communes des Collines du Perche
- ✗ Chambre d'Agriculture
- ✗ Chambre de Commerce et d'Industrie
- ✗ Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- ✗ France Travail
- ✗ BGE (ex-ISMER)
- ✗ GRETA
- ✗ Mission Locale
- ✗ APHP (Association pour les Personnes Handicapées du Perche)
- ✗ Au Fil du Perche
- ✗ Perche Nature
- ✗ Maison Botanique
- ✗ Maisons Paysannes de France



## Travaux

### Rue du Pont de l'Horloge : fermeture à la circulation du mois de juin 2024 au mois de février 2025.

En raison de gros travaux, le bas de la rue du Pont de l'Horloge, qui devient la rue Roger Meyer sur la commune de Cormenon, sera fermé à la circulation jusqu'au mois de février 2025. La circulation sera toujours possible jusqu'à la rue de Guettelet qui rejoint la rue Poterie sur Cormenon.

La première tranche de travaux qui a débuté début juin devrait durer jusqu'au mois de septembre et consiste en la réfection du mur du bief au niveau de l'ancien musée des poids lourds, travaux entrepris par le Conseil Départemental de Loir-et-Cher.



Mur du bief

La deuxième tranche concerne la réfection du pont de chemin de fer dit "le Pont Rouge" et devrait durer jusqu'au mois de février 2025. Ces travaux sont entrepris par la Communauté de Communes des Collines du Perche.

Sont également prévus les travaux de mise en séparatif de l'assainissement sur cette rue puis la rue Creuse jusqu'au niveau de la salle de l'Etoile. Aucune date précise n'est actuellement fixée mais cela devrait être au premier semestre de l'année 2025. Toutefois, la circulation ne devrait être totalement coupée qu'à certains moments.

### Un grand merci aux agents des services techniques

Depuis septembre 2023, les agents des services techniques ont été mobilisés sur plusieurs chantiers en vue d'améliorer le cadre de vie et les équipements communaux, dans tous les quartiers, du haut en bas de la ville : Prés Barrés, Mail, Parc Consigny, Espace Thiercelin, etc., notamment :

- ⊙ mise en place de mobilier urbain complémentaire : panneaux d'affichage utilisables par tous, tables de pique-nique, poubelles, distributeurs de sacs pour les déjections canines, bancs,
- ⊙ rénovation de 3 logements communaux qui sont à nouveau en état d'être loués,
- ⊙ essais de végétalisation du cimetière, pour trouver des solutions à l'interdiction des pesticides,
- ⊙ remise en état de la main courante de la promenade du mail, remplacée par une barrière de bois,
- ⊙ aménagements de la cour d'école primaire, notamment pour la désimperméabiliser, comme cela est préconisé dans tous les établissements scolaires,
- ⊙ installation de nouveaux jeux à Consigny et aux Prés Barrés.

Ces travaux s'ajoutent aux tâches quotidiennes des services : tontes, tailles des haies, élagages, nettoyage de la voirie, organisation des marchés, installations matérielles pour les événements (élections, fêtes, manifestations d'associations), petits entretiens des bâtiments publics, etc.

Sachons les remercier pour ce qui est accompli !

Utilisons et respectons les équipements !

Structure de jeux aux Prés Barrés →



Nouveau mobilier urbain



## Un tournoi de foot en salle au bénéfice des écoles

Les 20 et 21 janvier, un tournoi de foot en salle a été organisé à la Halle des Sports de Mondoubleau par les associations de la Soudaysienne et l'ASSMC (Association Sportive de Sargé-Mondoubleau-Cormenon) avec la participation du Syndicat Mixte à Vocation Sportive et de l'APE (Association des Parents d'Elèves) de Mondoubleau.

Le tournoi avait pour objectif de redistribuer les bénéfices récoltés aux coopératives des écoles de Mondoubleau et Souday (Choue également vu le nombre d'enfants de Mondoubleau scolarisés là-bas).

Le samedi, le tournoi a regroupé 3 équipes de la Soudaysienne,

1 équipe de Mondoubleau, 1 équipe de Morée, 1 équipe de Naveil, 1 équipe de Vibraye et 1 équipe de joueurs de chaque club composée pour avoir 8 équipes (certains clubs ayant annulé le jour-même).



Un tournoi en toute convivialité



Remise des trophées

La partie restauration a été assurée par un partenaire de Mondoubleau, « Les années Pizz » et la buvette par l'ASSMC.

Plusieurs lots et trophées ont été offerts par un grand nombre de partenaires locaux, contribuant à la réussite de cette partie « clubs ».

Le dimanche, l'objectif était de réunir élus, employés communaux, associations, commerçants, entreprises, etc. Une journée où tous les acteurs locaux ont eu l'occasion de se rencontrer et d'échanger. Le panel était très large et ce sont 10 équipes qui se sont rencontrées toute la journée (élus, APHP, employés communaux, APE, pompiers, club de futsal, UCAM, STARM) auxquelles 2 équipes mixées avec un membre de chaque équipe ont été ajoutées afin de créer cette convivialité recherchée. La partie restauration a été gérée conjointement par l'ASSMC et la Soudaysienne. Là encore, des lots et trophées ont été remis aux différentes équipes, parmi lesquelles 5 femmes ont été un peu plus récompensées. Le bilan est plutôt positif pour un premier essai. Tous les participants souhaitent que ce tournoi soit renouvelé. Plus d'une centaine de joueurs ont participé et une

bonne vingtaine de bénévoles ont contribué à la réussite. Le bilan financier est également positif : 1263 € de bénéfices ont été intégralement reversés aux écoles, les associations ne conservant pas le moindre centime. La répartition de ces bénéfices a été faite en tenant compte du nombre d'élèves par école au 1<sup>er</sup> janvier 2024, et s'est établie comme suit :

- Ecole maternelle de Mondoubleau : 230,77 €
- Ecole élémentaire de Mondoubleau : 488,80 €
- Regroupement scolaire de Choue : 203,32 €
- Ecole de Souday : 340,57 €

Ces sommes versées permettront aux différentes coopératives scolaires d'en disposer librement et de les aider dans leurs projets.

Pour rappel, il s'agissait d'une première édition qui demande à être améliorée et renouvelée, c'est pourquoi les organisateurs comptent sur votre soutien, afin de pouvoir recommencer ce tournoi l'hiver prochain.

## Objectif Climat 2030

*Cette année, Perche Nature poursuit l'accompagnement de la commune de Mondoubleau dans la cadre d'Objectif Climat 2030.*

L'année dernière avait permis :

- ✖ De faire un diagnostic de l'état de vulnérabilité de la commune face au changement climatique et à la ressource en eau,
- ✖ De communiquer par des articles auprès des citoyens sur cette thématique et un stand au marché,
- ✖ De débiter un travail avec les services techniques sur la gestion des espaces verts.

En 2024, Perche Nature co-construit avec la commune un plan d'actions issues du diagnostic, poursuit la sensibilisation par des interventions auprès des enfants de l'accueil de loisirs cet été, et des citoyens avec la participation aux journées européennes du patrimoine à Mondoubleau.

A cette occasion, l'association abordera l'eau en tant que patrimoine, par une déambulation dans la commune.

Elle poursuit aussi, avec les services techniques, l'élaboration de l'outil de gestion des espaces verts.

Voici quelques exemples de ce que la commune pourrait inscrire au plan d'actions, avec pour objectif qu'elles soient pérennisées dans le temps :

- ✖ Installer des équipements permettant la réduction de la consommation d'eau
- ✖ Désimperméabiliser les voiries lors des futurs travaux de réfection
- ✖ Opter pour des végétaux adaptés au changement climatique dans les espaces verts
- ✖ Organiser une soirée d'échanges autour de la question de l'eau
- ✖ Réfléchir aux possibilités de récupération d'eau pour l'arrosage des espaces verts

Les actions pourront être réalisées à court, moyen ou long terme.

Certaines actions ont déjà démarré, d'autres seront entreprises d'ici fin 2024. Perche Nature continuera de suivre la commune dans les années à venir, pour la mise en place des actions, soutenue par la Région Centre-Val de Loire et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

**Objectif CLIMAT 2030**

**PLUVIOMÉTRIE ET REMPLISSAGE DES NAPPES**

L'automne, l'hiver et le printemps ont été des saisons pluvieuses cette année. Contrairement à 2022/2023, la période de floraison et de croissance des végétaux n'a pas débuté pendant une sécheresse. Les mois dits "de recharge" des nappes sont les mois précédant le printemps, lorsque la végétation est encore en dormance. En fonction de la situation géographique, les réserves en eau se remplissent à des vitesses différentes, cela dépend de la profondeur de la nappe (niveau piézométrique) ou encore du type de sol (nature et porosité de la roche de l'aquifère). Une goutte de pluie peut ainsi mettre quelques semaines à quelques centaines de milliers d'années à atteindre la nappe. Plus d'infos sur le niveau des nappes ici :

## Espaces verts



### Pourquoi les communes changent-elles leurs habitudes ?

*Végétalisation des cimetières, fleurissement des façades, tontes espacées : dans toutes les communes de France, les habitudes changent : on s'adapte aux changements du climat et on réagit à la disparition de nombreuses espèces animales et végétales. Ces changements bousculent les habitudes et demandent à être expliqués. Voici, à partir de l'exemple de Mondoubleau, les raisons de ces évolutions.*

### Pourquoi des zones non tondues le long du Chemin Vert, au Parc Consigny, ou sur l'esplanade de la forteresse ?

La tonte dite « raisonnée » ou « différenciée » est l'action de laisser une partie des pelouses à l'état plus naturel, à y espacer les tontes. Plusieurs intérêts : développer un lieu de vie favorable à des espèces animales et végétales nombreuses et variées, dont les pollinisateurs, permettre la pénétration plus importante de l'eau grâce au système racinaire, maîtriser la consommation d'énergie et le temps de travail des services techniques. Ceci a aussi l'intérêt de dessiner des chemins, des paysages plus diversifiés.



Une tonte différenciée à l'espace Thiercelin

### Pourquoi les vivaces remplacent-elles les fleurs annuelles dans les massifs ?

Elles sont plus pérennes et sont donc d'un coût d'installation, d'entretien, d'apports et d'arrosages réduits. Elles assurent une stabilité de ressources florales sur la durée pour les insectes butineurs. Leur feuillage se maintient l'hiver.



Merci à l'habitant qui nous aide à entretenir ces massifs

### Pourquoi garde-t-on des jardinières avec des fleurs annuelles sur la Place du Marché et devant l'église ?

Les choix ne sont pas les mêmes selon les sites : bâtiments centraux, zone de jeu, promenade, etc. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de répertorier les différents sites, puis de choisir la bonne méthode pour chacun. C'est ce que la commune a entrepris en réalisant une **cartographie des espaces verts**, avec l'appui de Perche Nature. Cet outil, que l'on peut transmettre, assure la continuité dans le temps, et contribue à rationaliser l'organisation du travail.

### Pourquoi végétaliser le cimetière ?

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires s'est étendue aux cimetières. Deux solutions : un entretien manuel par les services techniques, qui doit être renouvelé de très nombreuses fois dans la saison, ce qui n'est pas compatible avec la charge de travail et les ressources de la commune ; une végétalisation des lieux, en apportant un soin particulier au choix des plantes et à l'aménagement paysager. C'est ce choix que font la plupart des communes, qui nécessite plusieurs années de transition.

A Mondoubleau, des essais sont réalisés pour tester des plantes basses et couvrantes entre les tombes, les tontes dans les moyennes allées. D'autres solutions, raisonnables financièrement, sont recherchées pour maintenir les grandes allées utilisables par les véhicules des services funèbres. L'entretien des tombes, lui, reste de la responsabilité entière des familles.

### Pourquoi certains habitants plantent-ils des fleurs le long de leur façade ?

Suite à l'action du CAUE dans la rue des Poilus, il est proposé chaque année aux familles qui le souhaitent de réaliser une tranchée dans leur trottoir pour implanter un massif ou des plantes grimpantes. Outre l'intérêt d'enrichir faune et flore, de rafraîchir l'atmosphère et d'embellir la rue, cela contribue à désimperméabiliser la ville. L'eau pénètre dans le sol, enrichit les nappes souterraines.

La question de la désimperméabilisation est particulièrement cruciale à Mondoubleau : le SIVOM est actuellement pénalisé par l'Agence Régionale de l'eau car les eaux de pluie et eaux usées n'étant pas séparées, elles engorgent la station d'épuration en cas de forte pluie, et finissent à la rivière.

Les travaux de séparatif de la rue Creuse amélioreront en partie la situation, mais toute action qui contribue à capter l'eau de pluie dans les sols est intéressante à mettre en place.



Végétation en pied de mur et façade



Un chemin de fleurs sauvages pour monter à la forteresse.

### Pourquoi voit-on les herbes sauvages pousser sur les trottoirs ?

Parce que les services techniques ne peuvent pas être partout à la fois et que la nature reprend vite ses droits !

Locataires et propriétaires doivent contribuer à l'entretien de leur trottoir, et peuvent opter également pour un fleurissement de leur façade.

**Si vous souhaitez fleurir votre façade, contactez la Mairie**



Les fleurs de la fresque ont invité le coquelicot.

### Pourquoi a-t-on retiré certains pavés en bordures de massifs ?

Pour la désimperméabilisation et les économies d'arrosage : quand la pente le permet, il est intéressant de récupérer l'eau qui ruisselle pour l'amener à un massif.

### Comment les habitants peuvent-ils contribuer au bien-être dans la cité ?

De multiples façons ! En utilisant les poubelles. En ramassant les déjections de leurs animaux de compagnie, même dans les espaces de pelouse, où les promeneurs aiment marcher. En balayant et en désherbant leur trottoir. En fleurissant leur façade. Et en remerciant les agents municipaux pour tous les services rendus !

## Cadre de vie

### Composteurs partagés

Les 2 sites fonctionnent très bien. Un petit noyau de personnes très impliquées sur les 2 sites permet cette réussite. Bravo aux habitants !

Sur le premier site mis en place rue Victor Hugo, les bacs de 600 litres, étant insuffisants, ont été changés par des bacs de 1000 litres. Dans le bac de maturation rue Victor Hugo, le compost devrait être mûr pour le début d'année 2025.

Le second site, rue Lamartine, a été mis en place ce printemps.



Des composteurs installés rue Victor Hugo



#### ATTENTION :

Il ne faut mettre dans les composteurs  
ni TONTES DE PELOUSES ni  
VEGETAUX ni SACS PLASTIQUES  
soi-disant biodégradables.

### Des nouvelles du rucher

Début juin, une dizaine de personnes, enfants et adultes, ont profité des visites gratuites du rucher communal. Guidées par Jean-Claude Tourte, apiculteur, elles ont pu constater que la météo pluvieuse du printemps n'a pas été favorable à la production de miel et ont pu observer comment la colonie s'organise autour de la reine et pourquoi les pollinisateurs nous sont essentiels.



Visite du rucher communal  
en juin 2024

### Club house du tennis

Le toit du club house du tennis à l'entrée des Prés Barrés a été refait par M. Blais, couvreur.



## Mondoubleau en noir et blanc

*L'été culturel revient !*

Cette année, venez participer à un stage de photographie avec Laurent Alvarez, photographe professionnel. Il partagera tous ses secrets pour faire de belles photos et vous emmènera dans Mondoubleau à la recherche de sujets. Une partie des ateliers sera également dédiée à la retouche photo, sur logiciel gratuit ou photoshop.

Vous le verrez aussi déambuler dans Mondoubleau, appareil photo à la main pour la réalisation de clichés en noir et blanc qui seront exposés dès la fin de l'été dans les rues de notre cité.

2 semaines en juillet et une semaine en août, vous pouvez participer gratuitement à tous les ateliers ou seulement à quelques séances.

Pour plus de renseignements et inscription, rendez-vous au Hubleau, 22 place du marché ou appelez Coralie au 07 67 53 82 81 ou écrivez-lui à [contact.perche41@gmail.com](mailto:contact.perche41@gmail.com)

## Foire Saint Denis, une belle mobilisation

La réunion de l'UCAM (Union Commerciale et Artisanale de Mondoubleau) qui s'est tenue le 13 juin a permis d'avancer dans la préparation de la Foire Saint-Denis, qui se tiendra les 12 et 13 octobre. Commerçants, artisans, et associations (Société Départementale d'Agriculture, AEP Saint-Louis de Gonzague, Perche Nature, clubs sportifs, comité des fêtes de Cormenon, etc.) se mobilisent pour proposer de nombreuses animations.

Afin de soutenir l'UCAM dans l'organisation de cette manifestation, la commune assurera désormais la coordination du dimanche, l'UCAM souhaitant assurer seulement celle du samedi. Les services techniques de la commune, comme chaque année, seront mobilisés pour les préparatifs logistiques.

RDV à l'automne pour le programme complet !



En 2023, Fabienne Thibeault a remis le diplôme de la réussite à Jérôme Augis, éleveur de « fine percheronne ».

*La Société Départementale d'Agriculture souhaite renouveler la foire aux bestiaux qu'elle a organisée en 2024.*

## Médiathèque Jules Verne des Collines du Perche

### Un musée dans votre médiathèque !

La médiathèque Jules-Verne accueillera du **18 septembre au 18 décembre 2024** un musée numérique.



Après avoir parcouru une dizaine de bibliothèques du département du Loir-et-Cher, la Micro-folie s'installe à Mondoubleau.

Ce dispositif de 40m<sup>2</sup>, installé dans l'espace jeunesse de la médiathèque, est composé d'un grand écran et de vingt tablettes numériques permettant à chacun d'interagir, s'il le souhaite, avec l'œuvre affichée.

Pendant trois mois, le musée est à vous et vous pourrez admirer plus de **3 500 œuvres** (tableaux, sculptures, châteaux, etc.), accessibles **librement et gratuitement** aux horaires d'ouverture de la médiathèque\*.

Plusieurs temps forts à destination de **tous les publics** sont planifiés le mercredi et lors de soirées (toutes les dates sont précisées dans le programme ci-dessous) ainsi que des conférences réservées à des **groupes**, scolaires ou associatifs, le mardi et le jeudi.

## Micro-folie

		<b>Conférences tout public (dès 6 ans)</b> <b>10h30-11h15</b> <b>15h15-16h</b> sauf mention contraire				
				SEPTEMBRE	<b>Mer. 18</b> <b>Richesse de la région Centre-Val de Loire</b> <b>L'art des jardins, évolution des styles</b> 16h <b>Inauguration officielle</b>	
	OCTOBRE	<b>Mer. 02</b> <b>Le sport sous le pinceau des artistes</b> <b>Les loisirs pour petits et grands, 1, 2, 3 jouons !</b>	<b>Mer. 09</b> <b>Ville et architecture</b> 14h-16h <i>Un artiste à la médiathèque</i> <b>A la manière d'une oeuvre avec Éric Zeziola (dès 8 ans)</b>	<b>Mar. 15</b> Ado-adultes 18h-19h30 <i>Une soirée au musée</i> <b>Les chefs d'œuvre du musée d'Orsay</b>	<b>Mer. 16</b> <b>Petit tour du monde des arts</b> <b>Les musiques du monde</b>	<b>Mer. 23</b> <b>Les animaux dans l'art</b> 14h-16h <i>Un artiste à la médiathèque</i> <b>Passage d'animaux sauvages avec Éric Zeziola (dès 8 ans)</b>
	NOVEMBRE	<b>Mer. 06</b> <b>Autoportraits et image(s) de soi</b> 14h-16h <i>Un artiste à la médiathèque</i> <b>Récits photographiques avec Éric Zeziola (dès 8 ans)</b>	<b>Mer. 13</b> <b>Les arts précolombiens (Mexique)</b> <b>L'art au Moyen-Âge</b>	<b>Mar. 19</b> Ado-adultes 18h-19h30 <i>Une soirée au musée</i> <b>A la manière d'un cabinet de curiosités</b>	<b>Mer. 20</b> <b>Art et technique, le progrès au fil des siècles</b> 14h-16h <i>Un artiste à la médiathèque</i> <b>A la manière d'une oeuvre avec Éric Zeziola (dès 8 ans)</b>	<b>Mer. 27</b> <b>L'art contemporain et actuel</b> <b>Les chefs d'œuvre du Centre Pompidou</b>
	DECEMBRE	<b>Mer. 04</b> <b>Les artistes engagés</b> 14h-16h <i>Un artiste à la médiathèque</i> <b>Passage d'animaux sauvages avec Éric Zeziola (dès 8 ans)</b>	<b>Mer. 11</b> <b>Une petite histoire de la mode</b> <b>Les plus beaux costumes de scène</b>	<b>Vendr. 13</b> Ado-adultes 20h-23h <i>Opéra National de Paris</i> <b>projection inédite Cendrillon</b> mis en scène par Mariame Clément sur une musique de Jules Massenet	<b>Mer. 18</b> <b>Les femmes dans l'art</b> 14h-16h <i>Un artiste à la médiathèque</i> <b>Récits photographiques avec Éric Zeziola (dès 8 ans)</b>	

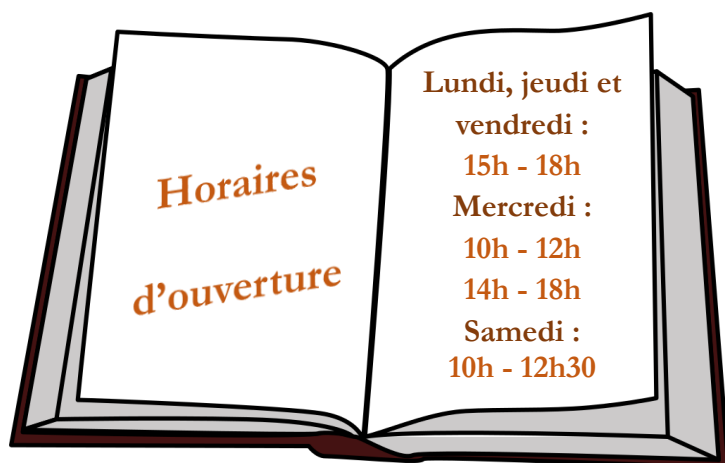
Médiathèque Jules-Verne  
 1 place Saint-Denis 41170 Mondoubleau  
 02 54 80 75 40 - mediatheque@cc-collinesperche.fr

Des conférences tout-public de 45 minutes durant lesquelles la médiatrice culturelle vous propose une description de trois ou quatre œuvres, leur histoire et une brève analyse. Elles sont **gratuites** mais **sur**

**inscription** préalable auprès des bibliothécaires. Des livres, des jeux et des outils pédagogiques agrémentent ces présentations.



\*



## Amies Voix

Cette année, la médiathèque accueillera un spectacle sur le rugby pour le festival départemental de contes, Amies Voix. C'est pourquoi, trois **ateliers "déco"** sur le thème du rugby sont proposés : **jeudi 22 août, jeudi 29 août et mercredi 11 septembre, de 15h à 17h, à la médiathèque Jules-Verne**. Les objets créés seront exposés dans le parc Consigny lors d'une **demi-journée festive et sportive**, prévue **mercredi 2 octobre de 15h à 17h**.

Au programme, **conférence** de la Micro-folie (voir article ci-dessus), "Les loisirs pour petits et grands" de 15h15 à 16h et **initiation au rugby** avec l'Union Sportive Vendômoise de 16h à 17h. L'exposition "Rugby" du conseil départemental sera visible du **jeudi 5 septembre au mercredi 9 octobre inclus**.

Pour conclure, présentation du spectacle Amies Voix, **vendredi 4 octobre, à 18h**, "Une vie dans la mêlée - contes, rugby et récits de vie" d'Ernest Afriyicé, éducateur spécialisé et conteur. À la maison Consigny. Dès 8 ans. Gratuit - sur inscription auprès de la médiathèque.

## Autres dates à retenir

- ◆ **Animations numériques** tous les mercredis du 10 juillet au 28 août (exceptés le 14 et 21 août), à la médiathèque, gratuites sur inscription.
- ◆ **Fermeture annuelle** de la médiathèque du 11 au 18 août.
- ◆ « **Lecture-nature** » samedi 20 juillet, 10h30-12h, animation en partenariat avec Perche Nature à destination des 3-6 ans. Sur réservation auprès de la médiathèque (02 54 80 75 40) - gratuit.
- ◆ "**Lire ensemble**" avec l'UDAF, temps de lecture et de présentation du dispositif, mercredi 25 septembre, après-midi, à la médiathèque dans le cadre des journées nationales d'actions contre l'illettrisme (JNAI).

**L'inscription est gratuite**

pour tous les habitants  
de la Communauté de Communes.

## Des instruments à emprunter !

**Du 22 juillet au 16 octobre**, la médiathèque Jules-Verne prête **des instruments de musique**.

Le département met à disposition de la médiathèque **clavier, guitares acoustiques** pour droitier ou gaucher, enfant ou adulte, **guitare basse** pour droitier et **derbouka** pour une durée de trois mois.



Une derbouka

Toute personne inscrite à la médiathèque pourra **emprunter un instrument pendant 2 semaines**, pour débiter ou renforcer sa pratique. Des méthodes seront disponibles et les ressources en ligne compléteront l'offre des formations. Pour rappel, l'inscription dans le réseau de lecture publique est gratuite et ne nécessite aucun document.

A l'occasion de ce prêt exceptionnel, un **concert** sera organisé par le département dans la médiathèque. Le duo Kent (fondateur du groupe rock Starshooter à la fin des années 70) et Alice Animal vous donnent rendez-vous avec "Elvis ; ombre et lumière" le **vendredi 6 septembre, à 20h30** à la médiathèque.

## A La Gare : France Services- Démarches administratives



### Carsat (Caisse de retraite)

Permanence le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois, sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



### Caisse de Retraite complémentaire

Contact au 0 820 20 01 89



### Défenseur des droits

Institution indépendante qui veille au respect des droits et libertés. Permanences le 2<sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 14h00 à 16h30. Sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



### CDAD 41 (Conseil départemental d'accès aux droits)

Pour toutes vos questions relatives aux droits. Permanence le 2<sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 9h00 à 12h00. Sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



### Conciliateur de Justice

Permanences chaque dernier mardi du mois sans rendez-vous de 14h00 à 17h00 Informations au 02.54.80.85.80



### SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)

Permanences les lundis - Sur rendez-vous au 02.36.41.11.52



### CPAM (Sécurité sociale)

Permanences téléphoniques sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



### CAF Caisse d'Allocations familiales du Loir-et-Cher – Visio accueil

Sur rendez-vous les mardis de 14h00 à 16h20 et les vendredis de 9h20 à 12h00



### MSA (Mutualité Sociale Agricole)

Permanences le dernier mardi du mois. Sur rendez-vous au 02.54.44.87.87 ou 02.54.80.85.80



### DGFIP (Direction des Finances Publiques) Impôts

Un conseiller vous reçoit tous les jeudis de 14h00 à 16h30 Sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



### Croix Rouge sur roue

Distribution alimentaire le lundi de 14h à 16h toutes les 3 semaines



### Un conseiller énergie et un juriste

Permanences le 3<sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 14h00 à 16h15 sur rendez-vous au 02.54.42.10.00



### Maison Départementale des Solidarités (MDS)

Conseil, orientation et accompagnement des personnes connaissant des difficultés sociales. Sur rendez-vous au 02.14.99.41.41 (du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h, fermé mardi après-midi)



### Vivre Autonome 41

Information, conseil, accompagnement des personnes âgées et handicapées (maintien à domicile, accueil familial ou en établissement), aide à la constitution de dossier (MDPH, APA). Sur rendez-vous au 02.54.58.43.79



### Udaf (L'Udaf41 est rattachée à l'Union Nationale des Associations Familiales)

Consommation et budget familial (point conseil budget et microcrédit personnel) Contact au 02.54.90.23.45 ou au 07.57.09.06.30



### Mission Locale du Vendômois

Information, orientation et accompagnement personnalisé des jeunes de 16 à 25 ans, insertion sociale et professionnelle dans les domaines emploi, formation, logement, santé... Permanences les mardis de 9h30 à 17h00 sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



## France Emploi Domicile et Fepem

Emploi à domicile entre particuliers.

Conseils aux particuliers employeurs à domicile. Contact au 09.72.72.72.76



**Armée de terre** (information sur les métiers liés à l'armée de terre et les formations proposées)

Permanence sur rendez-vous au 02.54.57.62.42



## Job 41

Insertion professionnelle locale, pour les allocataires du RSA Contact au 02.54.78.46.88



## France Travail

Contact au 3949



## France Victime

Ecoute, informations, accompagnement juridique et psychologique des victimes d'un acte de délinquances : violence, atteintes aux biens... Permanences sur rendez-vous au 02.54.33.39.63



## CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)

Violences faites aux femmes. Contact au 02.54.42.17.39



## UFC Que choisir

Vous avez un litige personnel, des questions sur vos droits, sur les assurances, sur des achats via internet. Permanences sur rendez-vous au 02.54.73.91.53

**Un conseiller numérique vous aidera pour l'utilisation d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone, pour la création d'un CV... Vous serez également accompagné pour toutes vos démarches (carte grise, permis de conduire, cesu...).**

### Horaires d'ouverture

Lundi	9h00 - 12h30 *	13h30 - 17h30 *
Mardi	9h00 - 12h30 *	14h00 - 17h30 *
Mercredi	9h00 - 12h00 *	sur RDV
Judi	9h00 - 12h30 *	13h30 - 17h30 *
Vendredi	9h00 - 12h30 *	sur RDV

\* La prise de rendez-vous est recommandée

☎ : 02 54 80 85 80

3 allée de la Gare 41170 Mondoubleau  
franceservices@cc-collinesperche.fr



## A la Gare : Espace de vie sociale

Tout au long de l'année, l'Espace de Vie Sociale, sous la direction de MÉRIL JACQUETTE propose à la population, quelle que soit son âge, des activités variées. Toutes sont destinées à améliorer le quotidien de chacun dans de multiples domaines. Rendez-vous :

- ◆ **Semaine bleue** dédiée aux seniors du 30 septembre au 4 octobre (ateliers cuisine, cosmétique, numérique, info mobilité seniors etc...)
- ◆ **Ateliers numériques** les vendredis 4 et 18 octobre, 8, 15, 22 et 29 novembre et le 6 décembre. RDV 10h à la gare des collines.
- ◆ **Journée dépistage des cancers** le jeudi 17 octobre à la maison médicale. Tournée plus particulièrement sur le cancer du côlon.
- ◆ **Groupe de paroles** pour des personnes endeuillées par la perte d'un enfant samedi 6 Juillet et 14 Septembre.
- ◆ **Cours gratuits** de remise à niveau pour personnes non scolarisées de plus de 16 ans.

**N'hésitez pas à venir à la gare ou téléphonez au 06.33.12.96.66 pour connaître tous les ateliers.**



Reproduction d'un côlon



## Médecins : 4 solutions si vous n'avez plus de médecin traitant

**Vous pouvez vous déplacer sur Vendôme ou dans le secteur de Montoire**

**J'AI UN PROBLÈME DE SANTÉ IMPRÉVU**

**QUELS RÉFLEXES ADOPTER ?**

- **EN SEMAINE**  
JE CONTACTE MON MÉDECIN TRAITANT  
SI JE NE PEUX PAS VOIR MON MÉDECIN TRAITANT OU SI JE N'AI PAS DE MÉDECIN TRAITANT  
J'APPELE LE SECRÉTARIAT DES SOINS NON PROGRAMMÉS DE LA CPTS AU  
**02 54 44 41 69**
- **LE SOIR ET LE WEEK-END**  
LE SOIR DE 20H À 22H  
SAMEDI À PARTIR DE 12H, DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS DE 8H À 20H,  
J'ACCÈDE AU MÉDECIN DE GARDE EN APPELANT LE 15

**SI C'EST UNE URGENCE, J'APPELLE LE 15**

- > **PHARMACIEN** : DE 20H À 8H : J'APPELLE LE 3237 (APPEL SURTAXÉ)
- > **KINÉSITHÉRAPEUTE** : J'APPELLE LE RÉPONDEUR TÉLÉPHONIQUE DE MON KINÉ
- > **DENTISTE** : J'APPELLE LE 07 49 28 53 08 , UNIQUEMENT POUR LES URGENCES DENTAIRES LE DIMANCHE ET LES JOURS FÉRIÉS
- > **INFIRMIER** (EN SERVICE DU LUNDI AU DIMANCHE) : JE L'APPELLE si je n'ai pas d'infirmier attitré, je me connecte sur : [www.inzee.care.fr](http://www.inzee.care.fr)

**CPTS du Vendômeis**



Plateforme alternative d'innovation en santé

**Appelez le 15**

et demandez le médecin du Païs de garde près de chez vous.



20

**Vous ne pouvez pas vous déplacer hors Mondoubleau**



## TELECONSULTATION MEDICALE ASSISTÉE PAR INFIRMIÈRE



à la Maison médicale de Mondoubleau



un après-midi par semaine



sur RDV  
02.54.55.94.37  
(standard de Suèvres)

**!** Précisez que vous souhaitez un rendez-vous sur Mondoubleau

Une infirmière locale, équipée d'outils professionnels, vous accompagnera pour assurer une téléconsultation avec un médecin du département.



Sur rendez-vous  
02 54 55 94 37

**Borne de téléconsultation à la pharmacie**  
42 place du Marché  
41170 Mondoubleau



**Pour prendre rendez-vous :**

📞 : 02 54 80 90 43

📍 Sur Doctolib

## Don du sang

### Date des collectes

Mardi 20 août

Mardi 12 novembre



Les collectes ont lieu de 15 h à 19 h à la salle polyvalente de Cormenon.

Pour pouvoir choisir votre créneau horaire sur le site : <https://dondesang.efs.sante.fr/>

Pour en savoir plus :  
<https://dondesang.efs.sante.fr/>  
<https://ffdsb.org/>  
[www.donusang41.fr](http://www.donusang41.fr)

### Contact :

Claude Boulay ☎ : 06 22 56 26 86  
[cboulay.dsang41@gmail.com](mailto:cboulay.dsang41@gmail.com)

## Téléassistance



### Decouvrez Acti'zen, la téléassistance à domicile.

Se présentant sous la forme d'un discret bracelet ou d'un médaillon, Acti'zen s'adresse à toute personne souhaitant se sentir parfaitement en sécurité chez elle.

Grâce à cette solution, vous êtes autonome mais jamais seul.

En cas de besoin, il vous suffit d'appuyer sur le bouton de votre médaillon ou de votre transmetteur pour être secouru.

En complément de son équipement de base, Présence Verte vous propose également un détecteur automatique de chute brutale et un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistance ainsi qu'un coffre à clés sécurisé vous assurant un secours rapide et sans dommage.

### Decouvrez Acti'mobil, avec vous où que vous soyez.

Cette offre s'adresse aux éternels aventuriers !

A tous ceux qui souhaitent être libres de pratiquer une activité à l'extérieur, en toute sérénité.

En promenade en ville, ou à la campagne, il vous suffit d'appuyer sur la touche du dispositif mobile pour être secouru. En cas de besoin, nous pouvons aussi vous géolocaliser.

Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50%. Des prises en charge sont également possibles par les caisses de retraite ou le conseil départemental. Des tarifs préférentiels avec des communes conventionnées et partenaires sont également possibles.



N'attendez plus, contactez votre agence **Présence Verte Touraine**  
 19 avenue de Vendôme, 41000 Blois - 02.54.44.87.26  
 Email : [pv41@presenceverte.fr](mailto:pv41@presenceverte.fr)  
 Site internet : [www.presencevertetouraine.fr](http://www.presencevertetouraine.fr)

## Atelier

### « Rhumatismes et vous »

Mardi 19 novembre

de 14h30 à 16h30 (accueil café dès 14h)

Cet atelier est animé par un kinésithérapeute, formateur consultant en santé au travail Kiné France Prévention.

Les objectifs de cet atelier :

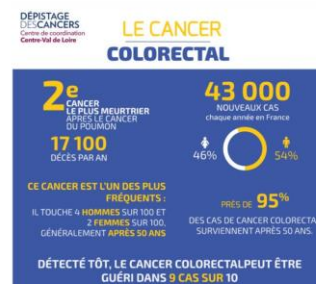
- Prévenir les conséquences physiques liées au vieillissement de l'appareil locomoteur, donner les moyens pour être acteur de sa santé physique,
- Inciter à la pratique d'une gestuelle préventive au quotidien,
- Maintenir son autonomie physique et accepter son corps vieillissant.

Sur inscription à France Services

☎ 02 54 80 85 80

## Dépistage cancer

Faites-vous dépister !  
 C'est simple, facile, gratuit et sans douleurs !



Entre le 15 au 26 juillet 2024

L'assurance maladie va lancer une **campagne d'appels téléphoniques** à destination des personnes fragiles non dépistées de votre commune !

Merci de leur réserver un bon accueil !



# Festivités



Le 13 avril, présentation du tableau de Jean-Pierre Genet : « le marché de Mondoubleau »

## Un premier semestre très animé



Le 13 avril se tenait le salon des Bonimenteurs dans l'espace Consigny, consacré aux livres jeunesse, organisé par la médiathèque et l'Echalière



Le 14 avril : Dimanche de Caractère sur le thème « Histoire équestre, empreintes villageoises »

## Les chauves-souris



Suite à un inventaire réalisé par l'association environnementale Athéna, le Collège Alphonse Karr a été labellisé "Refuge pour chauve-souris" le 5 juin en présence de Pascal Huguet, vice-président du Conseil départemental chargé de l'environnement, de la biodiversité, des espaces sensibles et des associations environnementales. Une convention a été signée entre Athéna et le Conseil départemental pour la protection du gîte de chauve-souris découvert dans le bâtiment de l'internat.



Le 30 mai : cross des écoles de la communauté de communes des Collines du Perche

# Festivités



Le 1<sup>er</sup> et le 8 juin, des familles ont eu le plaisir de visiter le rucher communal.

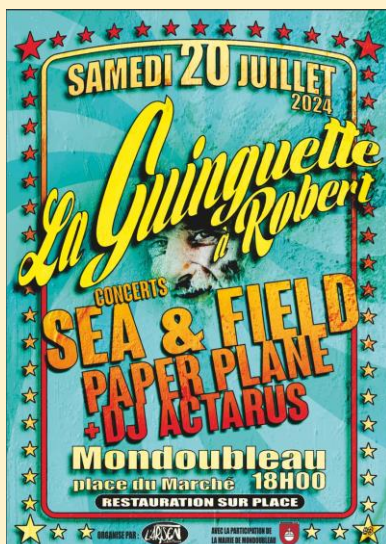


Le 1<sup>er</sup> juin, Découpe du bœuf grillé à l'occasion de la soirée dansante organisée par l'association ABC du Perche



© G. Platon

Le 16 juin : Courses hippiques organisées par la société de courses de Mondoubleau, au Parc hippique des Collines du Perche. Victoire de la commune de Mondoubleau à la course de percherons en 2'58.



## Animations à venir

**Programme d'été**

- A partir de 5 ans**  
Apprendre à programmer  
Avec le lapin et le chevalier de la programmation  
mercredi 10 juillet  
15h00 - 16h00  
Entrée gratuite sur inscription
- A partir de 8 ans**  
Création artistique : les styles 3D  
Venez dessiner en trois dimensions et remportez vos créations à la maison  
mercredi 17 juillet  
15h00 - 16h00  
Entrée gratuite sur inscription
- A partir de 9 ans**  
Comment c'est fake ?  
Comprendre comment fonctionnent les fake news et apprendre à les déceler  
mercredi 24 juillet  
14h30 - 15h30  
Entrée gratuite sur inscription
- A partir de 7 ans**  
Robotique : le Makey-Makey  
Venez fabriquer un piano d'un genre inhabituel...  
mercredi 31 juillet  
14h30 - 16h00  
Entrée gratuite sur inscription
- A partir de 8 ans**  
Naviguer sur Internet en toute sécurité  
Un jeu de cartes pour parfaire vos connaissances  
mercredi 7 août  
15h00 - 16h00  
Entrée gratuite sur inscription
- A partir de 5 ans**  
Heure du conte numérique  
La grande histoire d'un petit trait  
mercredi 28 août  
15h30 - 16h30  
Entrée libre et gratuite

**Médiathèque Jules-Verne**  
1 place Saint-Denis 41170 MONDOUBLEAU  
02.54.80.75.40 - mediatheque@cc-collinesperche.fr

**PERCH'ATHLON**  
DEFI SPORTIF FAMILIAL

**Samedi 6 juillet 2024**  
Camping de Sargé sur Bray (41)

1,5 - 3 ET 4,5 KM  
3 TIRS

6 KM  
350 M

DEBUT DES EPREUVES A 14H00

Renseignements au Hubleau à Mondoubleau ou au 02 54 80 96 16 contact.perche41@gmail.com

Inscriptions sur [QR Code]

Organisé par US VENDÔME  
Avec le soutien de Collines du Perche, Entrepreneurs du Perche, Crédit Mutuel, Sargé sur Bray

**14 juillet :**  
**Fête aux Prés Barrés**

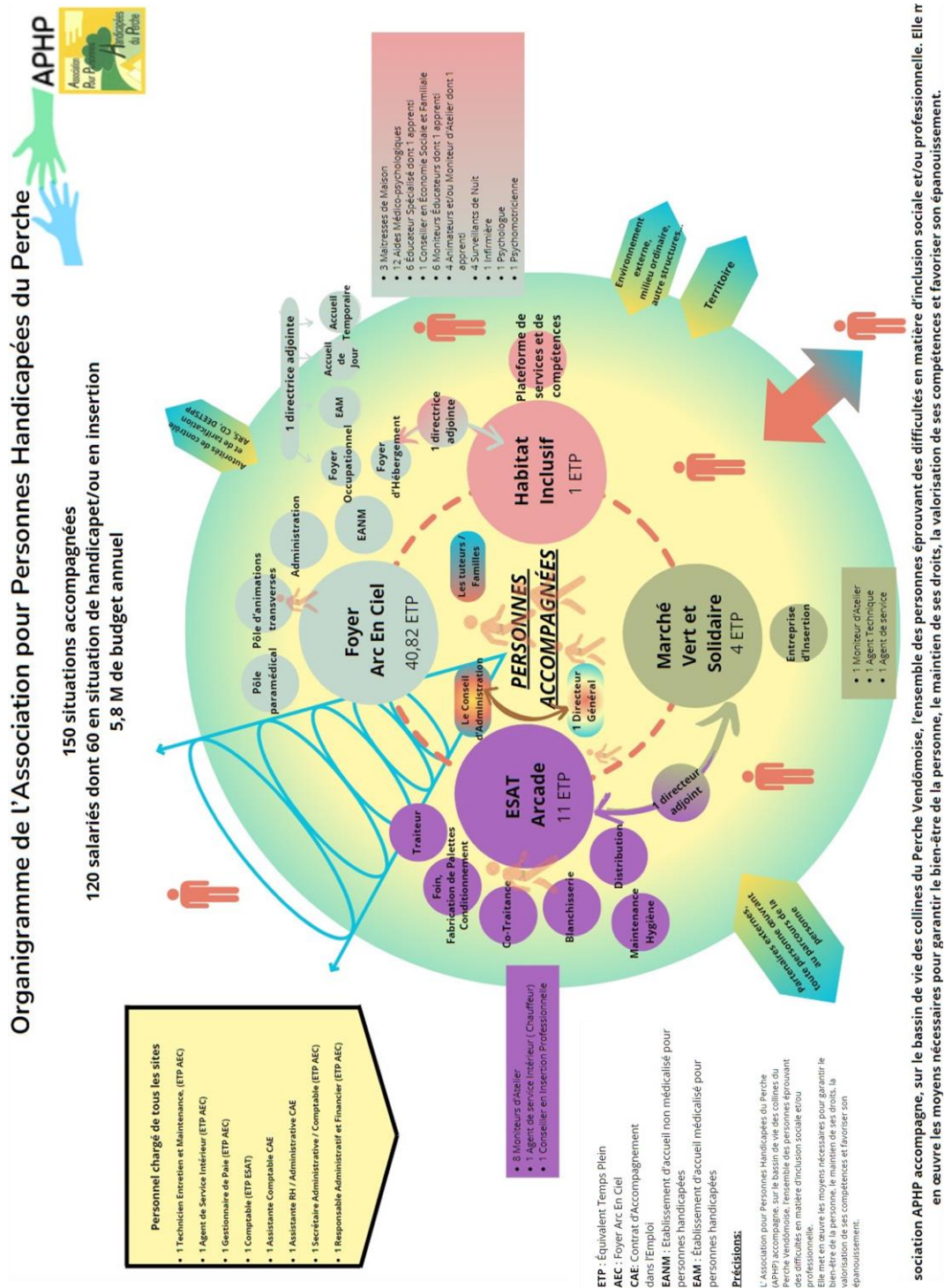
Au programme : jeux, pique-nique et concours de pétanque (inscription sur place dès 11 h). Afin de célébrer cette fête nationale dans la convivialité, nous vous invitons à vous retrouver aux Prés Barrés pour un pique-nique partagé.

## ZOOM SUR :

### Association pour Personnes Handicapées du Perche (APHP)

Présente depuis de très nombreuses années, l'APHP s'est développée, a diversifié ses compétences. Cette présentation vous permettra de mieux comprendre son implantation en 2024.

Retrouvez toute la liste des associations qui œuvrent sur la commune de Mondoubleau sur le site : <https://www.mairie-mondoubleau.com/associations/>





## Numéros précieux

Cyberharcèlement : **3018**

Harcèlement scolaire : **3020**

Enfant en danger : **119**

Femmes victimes de violences : **3919**

Enfants et adolescents : **119**

**114** par sms, également pour personnes sourdes ou malentendantes. Les victimes peuvent aussi se signaler discrètement auprès des pharmacies.

« j'arrête d'être violent » : **08 019 019 11**

Urgences : **15**

Gendarmerie : **17**

Pompiers : **18**

## Urbanisme

### Quelles autorisations, pour quels travaux ?

#### TOIT

- Tuiles (réfection de toiture) : DP  
 Auvant, préau  
 • < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
 • < 20 m<sup>2</sup> : DP  
 • > 20 m<sup>2</sup> : PC  
 Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation  
 • < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti  
 • < 20 m<sup>2</sup> : DP

DP : Déclaration Préalable  
 PC : Permis de Construire

#### TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : DP
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : PC

#### PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

#### FAÇADE, RAVALEMENT : DP

#### CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : DP

#### GARAGE

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : DP
- > 20 m<sup>2</sup> : PC
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

#### PISCINE

- < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m<sup>2</sup> ouverte : DP
- < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : DP
- > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : PC

#### PORTAIL DP

- #### CABANE BOIS OU BÉTON
- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
  - < 20 m<sup>2</sup> : DP
  - > 20 m<sup>2</sup> : PC

#### MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

- #### VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
  - < 40 m<sup>2</sup> : DP
  - > 40 m<sup>2</sup> : PC

#### DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.
- Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

## Objets encombrants

La collecte a lieu le 2<sup>ème</sup> mercredi du dernier mois de chaque trimestre, soit **les 11 septembre et 11 décembre 2024**.

Les personnes intéressées sont priées de bien vouloir s'inscrire auprès du secrétariat de mairie ☎ 02 54 80 90 73 et déposer les objets concernés devant leur maison le matin de la collecte, avant 8h.



### Horaires d'ouverture des déchetteries :

<https://www.syvalorm.fr/carte-decheterie/>

### Dates de collecte :

<https://www.syvalorm.fr/carte-om/>

## Recensement militaire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses **16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant**. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le certificat JDC ou un certificat d'exemption est demandé lors de la constitution du dossier pour des examens ou concours soumis à l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat...). Sur le site <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/> il est possible de préparer sa JDC, de consulter ses informations, déposer des demandes, procéder à la mise à jour de son dossier et télécharger certains justificatifs de participation.

## Comptes-rendus des réunions de conseil municipal

### Séance du 4 décembre 2023

#### 1 – Ouvertures dominicales des commerces

Dérogations sur les ouvertures des commerces les 22 et 29 décembre 2024. (liste arrêtée au 31 décembre 2023).

#### 2 – Création d'un poste de coordinateur.trice

Sa mission : travailler en collaboration avec les organismes de formation et les différents acteurs intervenant au Tiers-Lieu de compétences (TLC).

#### 3 – Assistance à maîtrise d'ouvrage TLC

Rencontre avec le cabinet Avensia.

#### 4 – Circulation et sécurisation centre-bourg

L'Agence Technique Départementale a restitué l'étude sur la circulation en centre-bourg, l'aménagement et la sécurisation des rues Gheerbrant-St-Denis et Pl. St-Denis.

#### 5 – Maison à Pans de bois

Une commission composée de conseillers municipaux, artisans, habitants, représentants de structures spécialisées dans le patrimoine et le tourisme, a dressé un état des lieux et a réfléchi sur la destination du bâtiment : écomusée, musée d'histoire, maison témoin médiévale, résidence d'artistes, hébergement insolite... Un comité de pilotage est ouvert à tous pour s'impliquer dans la destination du bâtiment, les finances ou le dossier technique de restauration.

#### 6 – SYVALORM (ordures ménagères)

L'Etat impose aux communautés de communes de passer à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères au 1<sup>er</sup> janvier 2024. La CCCP souhaite la taxe d'enlèvement des ordures ménagère incitative d'ici 3 ans.

#### 7 – Loi APER

Loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables. L'Etat demande à chaque commune de recenser sur son territoire les zones pouvant accueillir toutes les énergies renouvelables : photovoltaïque, solaire thermique, éolien, méthanisation, géothermie.... Des projets pourront être autorisés en dehors de ces zones.

### Séance du 15 janvier 2024

#### 1 – Nouveau Conseiller Municipal

Ayant démissionné du conseil municipal, Aminata Gueye a été remplacée par Anne-Marie Leroy, candidate suivante sur la liste « Ecouter et Agir Ensemble ».

#### 2 – Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

Prime versée aux agents remplissant les conditions, conformément au décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023. Coût pour la Commune : 5000 €.

#### 3 – Création d'emploi d'adjoint technique

#### 8 – Petites Cités de Caractère

Point reporté en raison de l'absence de Fanny Mazeaud, élue référente.

#### 9 – Labellisation Terre de jeux 2024

Terre de Jeux 2024 est un label destiné à toutes les collectivités territoriales pour valoriser les bonnes pratiques sportives et inciter à plus de sport dans le quotidien. Le dossier de candidature au Label JO 2024 a été déposé en novembre 2023.

#### 10 – Communauté de Communes

- \* La téléconsultation médicale fonctionne bien. Coût pour la CCCP : 1200 €/mois.
- \* Aménagement de la cour de l'école primaire : enrobé enlevé autour d'un arbre. Travaux à finaliser.
- \* Travaux en cours à la médiathèque.

#### 11 – Commission espaces verts

Une cartographie des espaces verts (espaces horticoles, espaces de vie, espaces arborés ornementaux, espaces naturels) a été amorcée afin de rationaliser les interventions des services techniques et s'adapter aux changements climatiques.

#### 12 – Compte-rendu des décisions du Maire

- \* Refus du droit de préemption urbain pour les biens sis 3 allée Paul Gauguin, 45 rue du Pont de l'Horloge, La Grande Borde, 7 allée Renoir.
- \* Renouvellement concessions cimetière.
- \* Occupation d'un garage par Perche Nature.

#### Questions diverses

- \* Etude sur l'aménagement de la place du Pâtis : rendez-vous fixé avec un architecte du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.
- \* Constat d'absences de demandes d'autorisation de travaux par des propriétaires.
- \* Goûter des Aînés.

Le contrat aidé au sein des services techniques arrive à échéance. L'agent recruté donnant satisfaction, un emploi d'adjoint technique 35h va être créé pour 1 an, à compter du 1<sup>er</sup> février 2024, afin d'assurer les fonctions d'agent d'entretien des espaces verts et des espaces publics.

#### 4 – Recrutement agent technique

Plusieurs agents vont partir à la retraite. Recrutement d'un agent de l'entreprise d'insertion « Le marché Vert et Solidaire » en contrat passerelle pour 3 mois, renouvelable 1 fois.

## 5 – Création poste coordinateur-trice

Ses missions seront la mise en route du projet du Tiers-Lieu de Compétences, son animation et structurer l'offre de formation, assurer le suivi opérationnel des actions, rechercher des financements et mettre en place une stratégie de développement assurant sa pérennisation économique. Création d'un emploi de rédacteur territorial ou animateur territorial 35 h pour 1 an, renouvelable, couvert à 80% par les aides de la Région.

## 6 – Petites Cités de Caractère

Projet de l'animation « Les Dimanches de Caractère ».

## 7 – ATC France

Convention d'occupation du domaine public pour le pylône situé près du stade.

## 8 – Ancien Proxi

Modification de la délibération relative à l'acquisition du bien sis 2 et 4 rue Leroy. Le vendeur souhaite assujettir cette vente à la TVA. 80 000 € HT, TVA en sus.

## Séance du 19 février 2024

### 1 – Dépenses d'investissement

Autorisation des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2023. Le coût réel d'investissement 2023 s'élevant à 1 712 282 €, il est possible d'engager, liquider et mandater les dépenses jusqu'à 428.070 € (frais d'études 15 000 €, achat immeuble 125 000 €, matériel-outillage 45 000 €, matériel de transport 5 000 €, matériel de bureau et mobilier 5 000 €, matériel informatique 5 000 €, immobilisations corporelles 10 000 €, travaux 100 000 €).

### 2 – Véhicule électrique

Fin du contrat avec la société Trafic Communication pour la mise à disposition gratuite du véhicule publicitaire Kangoo. Plusieurs propositions : renouvellement, rachat, restitution. Projet de rachat retenu 3 900€ HT+TVA 20%. L'enlèvement des sérigraphies, la location de batterie et le changement de carte grise à la charge de la Commune.

### 3 – Plan départemental des randonnées

Actualisation du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) : suppression des chemins devenus privés.

### 4 – Maison à pans de bois

Le groupe de travail propose plusieurs destinations :

- ✗ Maison « témoin » pour valoriser le bâtiment et sa restauration : connaissance du bâti ancien, des techniques médiévales de construction, des matériaux locaux, des techniques de restauration...
- ✗ Point d'accueil pour des visites, des formations, des animations...
- ✗ Lieu d'exposition d'artistes.
- ✗ Hébergement atypique à l'étage pour les touristes, intervenants (conférenciers, écrivains, artistes...).

### 9 – Compte-rendu des commissions municipales

Commission cimetièrre : point sur les aménagements, le nombre d'emplacements disponibles, l'entretien.

### 11 – Compte rendu des décisions

- ✗ Refus du droit de préemption urbain pour le bien sis 21 rue de la Petite Vitesse.
- ✗ Attributions concessions/cases cimetièrre.
- ✗ Contrat d'acquisition de logiciels et prestations de services avec Segilog 4 990 € HT/mois.
- ✗ Contrat de maintenance des équipements informatiques de la mairie avec Delta Technologie.
- ✗ Contrat de mission pour l'étude des vestiges de la forteresse avec A. Lorgeou-Architecte 15 660 €.

### Questions diverses

- ✗ Arbre tombé dans la rivière.
- ✗ Travaux de chauffage et d'électricité commencés au dojo et au gymnase.
- ✗ Tournoi de foot ouvert à tous.

Il est urgent de restaurer le plancher du rez-de-chaussée. La commune travaille avec le CAUE sur la restauration des vestiges de la forteresse et l'aménagement des abords (esplanade de la forteresse et place du Pâtis). Le dossier pour la mission BERN 2024 est en cours.

### 5 – Commissions municipales

Mise à jour suite au départ d'Aminata Gueye et l'arrivée Anne-Marie Leroy qui souhaite intégrer les commissions « vie communale » et « cadre de vie ».

### 6 – Compte-rendu des décisions

- ✗ Refus du droit de préemption urbain pour les biens sis 15 rue Honoré de Balzac, 4 rue de la Bagrée, 12 rue Louis Girard.
- ✗ Contrat de maintenance pour le cadran et la centrale horaire de la mairie et de l'église, les appareils de mise en volée et de tintement - sté Gougeon 253 € HT.

### Affaires diverses

- ✗ Le lycée agricole de Montoire propose de planter un verger de poiriers pour en faire un conservatoire d'anciennes espèces.
- ✗ Petites Cités de Caractère : le thème sera les traces des chevaux à Mondoubleau.
- ✗ Réunion pour le projet du livre sur Mondoubleau.
- ✗ Journée « abeilles » : visite des ruchers et conférence.
- ✗ Accueil des collégiens allemands.
- ✗ Journée généalogique.

### Questions diverses

- ✗ Un commerçant demande la mise en place d'une zone bleue sur la place du Marché
- ✗ Actions contre les voitures en stationnement gênant. Réflexion avec l'UCAM pour le stationnement.
- ✗ Eventuel réaménagement du terrain de volley-ball.

## Séance du 8 avril 2024

### 1 – Vote des subventions aux associations

Versées sous réserve de l'obtention des documents budgétaires et comptables des associations. Total : 7.554,85 €. Association Sportive de Sargé Mondoubleau Cormenon (ASSMC) : 500 €. Tennis : 400 €. La Gaule Percheronne : 100 €. Amicale du Bel Age : 100 €. Donneurs de sang association cantonale : 20 €. Perche Nature : 100 €. Union des Commerçants Artisans de Mondoubleau (UCAM) : 550 €. Anciens Combattants AFN Mondoubleau : 50 €. Fédération des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH) : 50 €. Le Souvenir Français : 50 €. Les Doigts Agiles : 30 €. Conciliateurs de justice 41 : 50 €. Association des Secrétaires de Mairie 41 : 50 €. Dyna'Mômes : 90 €. Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) : 1424,85 €. AEP Saint-Louis de Gonzague : 1000 €. Tennis de table : 150 €. Amicale des Sapeurs-Pompiers Mondoubleau : 140 €. Pirouette : 90 €. Gymnastique Volontaire : 150 €. Judo : 100 €. Age Vermeil (activités et animations des résidents de l'EHPAD-Maison de Retraite) 200 €. Sport adapté du Perche : 100 €. Vie libre : 200 €. Grenne d'Api (association des parents d'élèves) : 500 €. Le Muguet (épicerie solidaire) : 300 €. Croix Rouge : 150 €. JALMALV (Jusqu'à la mort, accompagner la vie) : 60 €. Les Restos du Cœur (en bons alimentaires) : 550 €. Artsen : 300 €. Les Pas de Léonie : 150 € en don.

### 2 – Budget annexe lotissement

Approbation du compte de gestion et du compte administratif de l'exercice 2023. 2 lots ont été vendus. 5 terrains restent à vendre. En fonctionnement, le budget s'équilibre en dépenses et recettes à 27 452,44 €. En investissement : 27 451,20 €. Adoption du budget primitif 2024 équilibré à 83 803,66 €.

### 3 – Budget principal

- \* Approbation du compte de gestion de l'exercice 2023. Vote du compte administratif 2023 à bulletins secrets : 6 voix pour, 5 voix contre et 2 abstentions.
  - ⊙ Fonctionnement : recettes : 1 405 775,83 € et dépenses : 1 035 035,27 €. Solde 2023 : 370 740,56 €. Résultat reporté 2022 : 268 561,42 €. Résultat de clôture : 639 301,98 €.

- ⊙ Section d'investissement : recettes : 542 094,46 €. Dépenses : 465 717,98 €. Solde 2023 : 76 376,48 €. Résultat reporté 2022 : 104 470,51 €. Résultat de clôture : - 28 094,03 €.

- \* Budget primitif 2024 : les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 1 981 301,98 €. La section d'investissement s'équilibre à 1.878.985,44 €. Après présentation du projet de budget, il est demandé une réunion sur le Tiers-Lieu de Compétences pour des précisions sur les subventions, le choix des travaux... L'appel d'offres pour le choix du maître d'œuvre est en cours. Vote du budget à bulletin secret : le budget n'est pas adopté : 7 voix contre, 6 voix pour et 2 abstentions. Le vote du budget est reporté.

### 4 – Référentiel M57

Point reporté.

### 5 – Taxes locales 2024

Maintien des taux : taxe foncière sur les propriétés bâties 47,77 %, et non bâties 44,42 %. 18,41 % pour la taxe d'habitation (toujours applicable sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale). Produit fiscal attendu : 678 843 €.

### 6 – Compte-rendu des commissions

- \* Finances : état des restes à réaliser, projet d'affectation, préparation budgétaire, projet d'investissements, examen des demandes de subventions aux associations, fiscalité...
- \* Cadre de vie : campagne photographique des Petites Cités de Caractère, verger conservatoire de poiriers.

### 7 – Compte-rendu des décisions

- \* Refus du droit de préemption urbain pour les biens sis 4 rue de la Bagrée, 12 rue L. Girard, 7 allée Renoir, le Bourg, 15 allée Ronsard et 14 rue Gheerbrant.
- \* Renouvellement concessions cimetière

### Affaires diverses

- \* Elections européennes du 9 juin 2024 : commission de contrôle pour liste électorale.

## Séance du 12 avril 2024

### 1 – Budget principal

Affectation des résultats de l'exercice 2023. Les premières actions du Tiers-Lieu de Compétences voté au budget 2023 ont été engagées (assistance à maîtrise d'ouvrage, marché de maîtrise d'œuvre, achat des bâtiments, matériel informatique pour les formations, recrutement du coordinateur). Budget primitif 2024 : segmentation du

budget du Tiers-Lieu sur 2 ans : 903 437 € dont 401 661 € pour l'exercice 2024 et 501 776 € HT en 2025.

- \* Section de fonctionnement : dépenses et recettes équilibrées à 1 976 301,98 €.
- \* Section d'investissement : dépenses et recettes équilibrées à 1 004 522,64 €.

La charge principale est le poste du coordinateur mais il est subventionné. Engagement des membres du consortium : un seul s'est désisté.

Nouveau projet de budget d'investissement 2024 :

- ⊙ Etude globale des vestiges du château : 15 660 €.
- ⊙ Etudes aménagement voirie : 24 000 €.
- ⊙ Tiers-Lieu de Compétences : 481 993,20 €.
- ⊙ Aménagement du cimetière : 18 000 €
- ⊙ Plantations : 1 500 €
- ⊙ Rénovation des logements communaux rue Leroy et rue Taillefer : 12 000 €
- ⊙ Rénovation du logement rue Saint-Pierre : 9 600 €
- ⊙ Mur de soutènement rue des Poilus (si travaux à exécuter d'office) : 15 000 €
- ⊙ Eclairage public rue du Champ de Foire et place du Marché : 44 164,80 €
- ⊙ Acquisition tondeuse : 40 999,20 €
- ⊙ Acquisition tableau Jean-Pierre Genet : 400 €
- ⊙ Acquisition Kangoo électrique : 4 800 €
- ⊙ Matériel informatique : 9 600 €
- ⊙ Chaudière pour logement communal : 6 000 €

- ⊙ Extincteurs : 1 500 €
- ⊙ Illuminations de Noël : 1 800 €
- ⊙ Mobilier urbain, jeux, panneaux informatifs, signalétique... 12 000 €
- ⊙ Petit outillage, matériel... 10 000 €

Adoption du budget 9 voix pour et 6 voix contre.

## 2 – Fongibilité des crédits

Suite à la mise en place de la nomenclature M 57 au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le conseil municipal peut déléguer au maire la possibilité de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Chaque décision de mouvement de crédits devra faire l'objet d'une information à l'assemblée délibérante lors de sa prochaine séance. Approbation du conseil pour l'exercice 2024.

## Séance du 13 mai 2024

### 1 – Tirage au sort jurés d'assises 2025

Tirage au sort de 3 personnes de plus de 23 ans en 2024 parmi les électeurs et ayant leur résidence dans le département.

### 2 – ZAER

La loi APER a pour but de simplifier les procédures d'autorisation et de planification des énergies renouvelables et d'en accélérer le déploiement. La commune doit définir des Zones d'Accélération de la production d'Énergies Renouvelables (ZAER) et délibérer après consultation publique.

### 3 – Budget participatif

Le budget participatif est un processus ouvert à tous les habitants dans lequel des citoyens non élus peuvent proposer, voter et décider de projets pour leur commune grâce à une enveloppe budgétaire concédée par la collectivité. Règlement à rédiger et montant à définir.

### 4 – Eclairage public

En 2023, 44 points lumineux ont été remplacés en led rue des Poilus, rue Taillefer, avenue et allée de la Gare, rue des Sables d'Olonne, de la Petite Vitesse et le chemin du Pavillon. En 2024, il est prévu la rénovation de l'éclairage public rue du Champ de Foire et place du Marché, soit 83 points lumineux : 44 164,80 €. Demande de subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds Vert.

### 5 – Animation de l'Egrenne

Actions culturelles et artistiques en lien avec le Tiers-Lieu de Compétences « L'Egrenne » : la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a versé une subvention de 40 000 € à la commune et a recommandé de missionner la structure « L'Intention Publique » pour le projet d'animation. La programmation sera établie avec le conseil municipal et le consortium.

### 6 – Petites Cités de Caractère

Réponse à l'appel à manifestation d'intérêt 2024 lancé par les Petites Cités de Caractère pour l'établissement d'un Plan cavalier par Damien Cabiron (réalisation en 2025 ou 2026). Ce plan pourra servir en médiation, urbanisme, signalétique... Coût : 9 400 € HT. Subvention de 25 % de la DRAC.

### 7 – Voiture autopartage

Pour répondre aux besoins de mobilité dans les territoires ruraux, la Région Centre-Val de Loire a lancé REMI + Autopartage, un service de véhicules électriques disponibles en libre-service qu'elle finance à 100 %. Un véhicule à vitesse automatique d'une autonomie de 350 km sera mis à disposition place du Mail ; il pourra être emprunté sur une journée entière ou une demi-journée.

### 8 – Emplois communaux

- ✘ Chef de projet Petites Villes de Demain : le contrat de Marie Lefert, signé en 2021, s'est terminé. Le programme « Petites Villes de Demain » se poursuit jusqu'en mars 2026. L'emploi étant pris en charge à 75% jusqu'à cette date, Monsieur le Sous-Préfet et son Secrétaire général adjoint nous conseillent de recruter un agent pour continuer à mener à bien les projets et actions identifiés dans la convention signée avec l'Etat, le Conseil Départemental de Loir-et-Cher et le Conseil Régional Centre-Val de Loire.
- ✘ Entretien des locaux : le contrat signé avec la société de nettoyage Dirty Floor n'a pas été renouvelé car la prestation de 20 000 €/an n'était pas satisfaisante. Il est envisagé un emploi en interne ou la signature d'un contrat avec un autre prestataire.
- ✘ Espaces verts : 3 départs en retraite sont prévus en 2025. Un recrutement dès l'automne est prévu.

## 9 – Compte-rendu des commissions municipales

- \* Vie communale : commémoration du 8 mai, fête du 14 juillet, Festillésime, Guinguette le 20 juillet, fête de la Saint-Denis, colis de Noël.
- \* Marché Public à Procédure Adaptée (MAPA) : sélection du maître d'œuvre pour les travaux de réhabilitation de l'ancien bâtiment commercial en Tiers-Lieu de Compétences. Le rapport d'analyses des 7 candidatures reçues a été présenté par la

société Avensia. Les 3 candidats sélectionnés ont 5 semaines pour réaliser une offre plus détaillée.

- \* Finances : validation du principe du budget participatif, projets d'investissement.

## Affaires diverses

Travaux rue Creuse réalisés par le SIVOM. Tournoi de futsal : bénéfice de 1263,46€ reversé aux coopératives scolaires des écoles de Mondoubleau, Choue et Souday. Eclairage à led dans le dojo et la halle des sports.

## Droit d'expression

*Expression des élus d'opposition, conformément à l'Art L. 2121-27-1. de la loi du n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République : "Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale."*

## Liste « une ville, une ambition, des projets »

### Endettement et entêtement

Le rejet initial du vote du budget a eu pour conséquence de transformer la majorité du conseil municipal en un véritable théâtre de marionnettes. Après qu'il ait été admis que le maire et son adjointe ont volontairement fait une présentation fallacieuse sur une dépense liée au Tiers-Lieu de compétences, les comptes ont tout de même été subitement validés par la majorité du conseil. Actuellement et malgré de nombreuses demandes orales et écrites, AUCUN élu de la majorité n'est capable de nous informer sur le montant de la somme versée par la commune pour cette animation. Ce vote du budget montre clairement la préférence assumée de cette majorité pour le Tiers-Lieu de compétence, au détriment de tous les autres d'investissements pouvant être prévus pour les deux prochaines années. Que ce soit pour la réouverture de la piscine, la couverture de l'église, la rénovation de la maison Consigny ou tout autre

projet d'envergure pour la voirie, tous ces plans pourtant urgents sont de fait ajournés. Grâce à la bonne gestion financière des équipes municipales précédentes, cette majorité a pu présenter ce projet de Tiers-lieu. Solution au manque de dynamisme de Mondoubleau ? Nullement. On nous informe en conseil que ce projet, coûtant près d'un million d'euros, pourrait aboutir à une coquille vide et endetterait la commune (comme confirmé lors du conseil municipal du 10 juin). Le budget a été adopté à seulement 2 voix près, 2 voix qui empêcheront le développement de Mondoubleau pour les années à venir. Nous maintenons que ce budget est celui de l'endettement inconsidéré, et que cette majorité est celle de l'entêtement insensé.

Charles Richardin, Soizic Poulet-Mathis, Jean-Christophe Hullin

## Hommage

### Jérôme LAUMONIER nous a quittés

Le 13 mai 2024, l'EHPAD « Les Marronniers » a eu la tristesse d'apprendre le décès de Jérôme LAUMONIER, responsable maintenance de l'établissement.

Jérôme a intégré l'équipe le 9 juillet 2007 au service maintenance.

Au départ en retraite de son collègue, il a pris la responsabilité de ce service.

Il a assumé ses fonctions avec un grand professionnalisme. Généreux, fiable et serviable, nous perdons un collègue de grande valeur, apprécié de tous.

La direction et l'ensemble du personnel de l'EHPAD.



Le conseil municipal de Mondoubleau et l'ensemble du personnel communal s'associent à la peine de la famille et du personnel de l'Ehpad.

## NAISSANCES

16 janvier : Nino MÉNARD

21 janvier : Lindsay POLIN

29 janvier : Eléna COUDRAY

27 mars : Joana PEREIRA MAGNIN

2 avril : Léo LETOURNEUX

## MARIAGE

30 mars : Nathalie LEROY & Jean-Sébastien GAUBERT

## DECES

19 décembre : Lucette MOREAU veuve CHAILLOU, 93 ans

28 décembre : Ginette MINIER veuve PÉRIGOIS, 94 ans

29 décembre : Kléber LECLERC 96 ans

3 janvier : Patrick BATAILLE, 64 ans

10 janvier : Odette DUBOIS veuve BATAILLE, 96 ans

13 janvier : Gilbert GIRODON, 91 ans

19 janvier : Louise CASSÉ veuve CHESNEAU, 99 ans

24 janvier : Marthe MELET veuve LANDIER, 96 ans

27 janvier : Claude SCHMITT, 84 ans

28 janvier : Colette LEROY veuve BRUNEAU, 89 ans

30 janvier : Charles MANN, 91 ans

21 février : Jean COTTEREAU, 89 ans

22 février : Denise SAUSSEREAU veuve SAUSSEREAU, 91 ans

22 mars : Ginette GASNOT épouse HÉMON, 86 ans

12 avril : Jean LECOMTE, 85 ans

12 avril : Claude CARTON, 74 ans

20 mai : Jacqueline FISSEAU veuve PRUDHOMME, 78 ans

18 juin : Jeannine LEBLOND épouse BRAULT, 89 ans

19 juin : Denise MÉNARD épouse BOULAY, 88 ans

# Calendrier des manifestations

## 2<sup>ème</sup> semestre 2024

*Merci à l'association Pirouette pour sa très belle exposition annuelle, présentée à la Maison Consigny sur le thème des "Bêtes en fête". Certaines d'entre elles, semble-t-il, ont sillonné les rues de Mondoubleau !*



### Juillet

- 14 juillet : Concours de pétanque, jeux, animations et pique nique, à partir de 11 h aux Prés Barrés, journée organisée par la Commune de Mondoubleau
- 20 juillet : La Guinguette à Robert, place du Marché à partir de 17 h, organisée par l'association culturelle « L'Artsen Diffusion »

### Août

- 30 août : Cinéma plein air à l'Association pour Personnes Handicapées du Perche rue des Grands Jardins à Cormenon  
Film « Nos jours heureux » à 21h30.  
Restauration dès 19h30 sur réservation au 06 56 68 99 50  
organisé par l'Echalier en partenariat avec Ciclic



### Septembre

- 6 septembre : Concert à la Médiathèque à 20h30. En duo, Kent et Alice Animal
- 10 septembre : Cinémobile
- 12 septembre : Exposition itinérante « L'eau, une ressource à partager » Halle de la Mairie (jusqu'au 10 octobre)
- 18 septembre : Microfolies à la Médiathèque (jusqu'au 18 décembre)
- 19-20 septembre : Stage de soudure
- 21-22 septembre : Journées Européennes du Patrimoine et concours de fabrication de vélos
- 28 septembre : Quinzaine commerciale de l'Union Commerciale des Artisans Commerçants (jusqu'au 12 octobre)

### Octobre

- 4 octobre : Amies Voix à 18 h à la Maison Consigny
- 8 octobre : Cinémobile
- 12-13 octobre : Foire de la Saint-Denis organisée par l'UCAM et la Commune
- 14 octobre : Marché de la Saint-Denis

### Novembre

- 5 novembre : Cinémobile
- 11 novembre : Commémoration de l'armistice
- 16 novembre : Conférence sur le pont vrillé de la rue Creuse

### Décembre

- 10 décembre : Cinémobile
- En décembre : Goûter des Aînés

